

Avec l'arrivée de l'automne, arrive le temps du ramonage !

Avec le temps chaud qui commence à nous quitter, il est toujours pertinent de rappeler l'importance de faire ramoner sa cheminée avant l'utilisation de votre foyer à combustible !

Vous devez faire ramoner votre cheminée au moins une (1) fois par année, ou bien aux 3 à 5 cordes de bois brûlées. Comme le temps chaud est presque terminé, il est recommandé de procéder au ramonage de votre cheminée, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.

Avant d'allumer votre foyer, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.) Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer le créosote, toute la maison pourrait y passer ! Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 90 à 95 %.



Créosote: dépôt formé par la fumée, elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote. Choisissez du bois dur, comme le chêne, l'érable ou le hêtre. Il doit être sec depuis au moins six mois. Pour savoir s'il est bien sec, vérifiez la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de créosote. Entrez seulement quelques bûches à la fois et conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois !

Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles, elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote. Faites brûler peu de bûches à la fois. Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Ne brûlez que des bûches. Évitez tout autre combustible tel que du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Les produits toxiques qu'ils dégagent augmentent la formation de créosote et peuvent vous empoisonner.

Si le feu prend dans la cheminée...

- Restez calme
- Fermez la clé et la porte.
- Ne tentez pas de l'éteindre
- Sortez immédiatement.
- Appelez le 911

En respectant ces conseils vous pourrez profiter de votre foyer en toute quiétude avec votre famille !

Bonne fin d'été en toute sécurité.